

Autorisation de captation et d'exploitation de photographies d'un enfant mineur

Nous soussignés :

Madame :

Demeurant :

Monsieur :

Demeurant :

Investis de l'autorité parentale sur le/la mineur(e) :

Né(e) le :

Autorisent à titre gracieux, la Ville d'Elne, à photographier notre enfant dans le cadre de l'organisation ainsi que des manifestations du Conseil Consultatif de la Jeunesse et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux disposition relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Ville d'Elne à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées.

Celles-ci pourront être exploitées et utilisées dans les supports de communication de la Ville d'Elne, et notamment :

- Le Bulletin Municipal
- Les autres supports imprimés
- Les expositions
- Les supports de communication digitaux (Site internet, Facebook...)
- Et plus généralement par tous les moyens existants ou à venir.

La Ville d'Elne s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à, le

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale